

<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	<u>Séance du 13 janvier 2021</u> L'an deux mille vingt-et-un et le treize janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 13 janvier 2021, s'est réunie sous la présidence de
<u>Présents :</u> 11	<u>Sont présents:</u> Guy TAECK, Michèle SOHET, Gael PERISSET, Laurent GARBE, Pierre MARTIN, Yann BETHOUART, Hervé SMETS, Pierre CAFFIER, Hubert DEMORTAIN, Jean Jacques CAPRON, Florent LEBEE
<u>Votants:</u> 11	<u>Représentés:</u> <u>Excuses:</u> <u>Absents:</u>
	<u>Secrétaire de séance:</u> Laurent GARBE

*Ordre du jour*

*Approbation du compte rendu du 27/11/2020*

- Délibération : Groupement de commande – Travaux de voirie – Travaux neufs et d'entretien
- Délibération : Changement Chaudière logement 5 Place des anciens combattants
- Délibération : réaménagement des commissions communales

Informations diverses

**Approbation du compte rendu du 27/11/2020 : Approuvé sans observation**

**1- Crédit d'un groupement de commandes - Travaux de voirie, travaux neufs et travaux d'entretien - DE 2021 001**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de la commande publique, et notamment les articles L. 2113-6 à L. 2113 relatifs aux groupements de commandes,

**Vu** la délibération du 17 décembre 2020 de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre portant création d'un groupement de commandes relatifs à des travaux de voirie, travaux neufs et travaux d'entretien,

Considérant la volonté de partager les compétences et savoirs, l'intérêt du gain de temps procédural, de rationaliser les dépenses et réaliser des économies d'échelle sur les volumes d'achat, et le besoin de la Commune en termes de travaux neufs et d'entretien de voirie sur son territoire,

**Le Maire expose au Conseil Municipal :**

Au regard du contexte précédemment exposé, il est proposé d'adhérer au groupement de commandes relatifs aux travaux neufs et d'entretien de voirie coordonné par la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre. Il convient de signer la convention constitutive, annexée à la présente, pour en accepter les conditions, les modalités de fonctionnement, les rôles et les obligations de la Commune en tant que membre signataire.

La Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre est désignée comme coordonnatrice du groupement sur une durée illimitée et engagera à ce titre les consultations communes. Elle procèdera à ce titre à la notification des marchés aux prestataires retenus.

**Le Maire propose au Conseil Municipal:**

- d'approuver la création d'un groupement de commandes pour les travaux neufs et d'entretien de voirie ;
- de désigner la Communauté de Communes comme coordinatrice de ce groupement ;
- d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande jointe à la présente autorisant le Président de la Communauté de Communes à engager les consultations communes, à signer les marchés qui en découleront et tout autre document afférent à la création de ce groupement et à l'exécution de son objet ;
- de prévoir les crédits au budget ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'approuver la création d'un groupement de commandes pour les travaux neufs et d'entretien de voirie ;
- de désigner la Communauté de Communes comme coordinatrice de ce groupement ;
- d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande jointe à la présente autorisant le Président de la Communauté de Communes à engager les consultations communes, à signer les marchés qui en découleront et tout autre document afférent à la création de ce groupement et à l'exécution de son objet ;
- de prévoir les crédits au budget ;

**2- Changement Chaudière logement 5 Place des anciens combattants - DE 2021\_002**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que la commune a récupéré la gestion des logements du presbytère.

Ces logements ont un chauffage par chaudières à gaz. Celles-ci ont été mises en place au début de la location de ces logements il y a une quinzaine d'années.

Ces chaudières commencent à montrer des signes de fatigue, notamment celle du logement n°7.

Le plombier est venu plusieurs fois depuis le mois d'octobre. Son dernier diagnostic était qu'il fallait prévoir le changement de cette chaudière car elle pouvait s'arrêter à tout moment.

Monsieur le Maire présente le devis du technicien.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de procéder à ce changement d'urgence.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- accepte le changement de la chaudière
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires

**- et demande à ce qu'une étude soit engagée pour envisager le changement de chauffage de la Mairie et des logements communaux (géothermie, aérothermie, ....)**

### 3- Réaménagement des commissions communales - DE 2021 003

Les commissions communales peuvent être modifiées, supprimées, créées, temporaires. Elles instruisent les affaires propres à leurs objets. Aucun quorum n'est applicable. Elles n'ont aucun pouvoir de décision. Elles ne sont pas publiques. Elles sont convoquées par le Président (le Maire) le nombre de fois qu'il le juge nécessaire, uniquement dans les locaux de la collectivité. Le Président sera assisté du Vice-Président et du rapporteur.

Ce réajustement est le fait de l'activité des semaines passées notamment la disponibilité de chacun.

Animation Comité des fêtes : F. LEBEE – P. CAFFIER – G PERISSET – H SMETS – P MARTIN

Finances Y BETHOUART – H DEMORTAIN – G PERISSET – M SOHET

Appel d'offres JJ CAPRON – G PERISSET – H SMETS

Urbanisme G TAECK – S BIGET

Assainissement L GARBE – Y BETHOUART – G PERISSET

Voirie et signalisation G PERISSET – Y BETHOUART – L GARBE

Aménagements extérieurs matériels Y BETHOUART – L GARBE – P MARTIN

Communication, informatique P CAFFIER – H DEMORTAIN – M HISPA – M SOHET

Gestion, faune et chasse : H DEMORTAIN – F LEBEE – G PERISSET – H SMETS

Fleurissement général (cimetières et jardin environnemental) H SMETS – P MARTIN

Gestion des bâtiments de culte M SOHET – G PERISSET

Commission scolaire et bibliothèque : F LEBEE

Patrimoine et histoire G TAECK – M SOHET

Suivi des agents P MARTIN – L GARBE

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte le changement des commissions municipales tel que proposé ci-dessus**

Informations diverses :

- Location logement communal en urgence
- Courrier recommandé hôtel les Saules et la Clé des Champs
- Graviers + gabions Clé des champs
- Messages de Mr Deramecourt
- Diplôme ville et villages fleuris
- Résultat radar pédagogique
- Réponse du notaire
- Vœux distribution
- Distribution Colis : félicitations
- Réponse mail de Monsieur Salelles
- Mail de Mr Bordrez
- Elagage à faire par les agents
- Branches à retirer

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 h 10

